

*Définition du domaine d'examen*

FRA-2032-2

# Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture  
et production écrite**

**Mise à jour avril 2005**

**Québec** 

*Définition du domaine d'examen*

FRA-2032-2

# Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture  
et production écrite**

**Mise à jour avril 2005**

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction de la formation générale  
des adultes

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00029

ISBN 2-550-44260-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation</b> .....	1
<b>1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative</b> .....	2
<b>2 Compréhension en lecture</b> .....	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	5
2.2 Tableau de pondération.....	6
2.3 Comportements observables.....	7
<b>3 Production écrite</b> .....	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	9
3.1.1 Notions.....	9
3.1.2 Habiletés.....	11
3.2 Tableau de pondération.....	12
3.3 Comportement observable.....	13
<b>4 Justification des contenus et de leur pondération</b> .....	14
4.1 Compréhension en lecture.....	14
4.2 Production écrite.....	14
<b>5 Spécifications de l'épreuve</b> .....	15
5.1 Type d'épreuve.....	15
5.1.1 Compréhension en lecture.....	15
5.1.2 Production écrite.....	15
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	16
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	16
5.4 Conditions particulières.....	16

## **PRÉSENTATION**

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-2032-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

# 1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

## Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

## Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

## 2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

### 2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

**Objectif terminal** Lire un texte à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité : nouvelle, fait divers ou compte rendu d'un événement.

#### 2.1.1 Notions

##### Éléments du discours

- **Situation de communication**
  - intention de l'émetteur ou de l'émettrice
  - caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice
  - caractéristiques des destinataires
- **Sujet**
- **Éléments d'information**
  - qui? quoi? où? quand? comment?
  - Faits ou opinions

##### Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
  - idée principale
  - idée secondaire
- **Éléments de cohérence**
  - marqueurs de relation
    - prépositions
    - conjonctions
    - certains adverbes
  - mots de substitution
    - pronoms
    - synonymes
    - autres

## **Langue**

- **Éléments d'objectivité**
  - vocabulaire neutre et dénotatif
  - pronoms neutres
  
- **Mots, expressions ou phrases**
  - sens selon le contexte
  - formation des mots
    - famille de mots
    - dérivation lexicale (préfixe et suffixe)
    - autres
  - emprunts linguistiques
  
- **Orthographe lexicale**
  - difficultés orthographiques particulières
  
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
  - accord des mots
  - phrase complexe constituée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée relative ou conjonctive
  - signes de ponctuation
  
- **Règles de la langue**
  - règles lexicales
  - règles syntaxiques
  - règles grammaticales



### 2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître une règle de l'orthographe lexicale.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir l'objectivité de l'auteur ou de l'auteure, l'organisation des idées ainsi que les moyens utilisés pour créer des liens entre elles.

- **Évaluer**

Capacité à exprimer sa réaction quant à l'information transmise.

## 2.2 Tableau de pondération

## COMPRÉHENSION EN LECTURE

<b>Notions</b> <b>Habilités</b>	<b>Éléments du discours</b>	<b>Organisation du discours</b>	<b>Langue</b>
<b>Connaître</b> 8 %			· Orthographe lexicale 8 % <b>(6)</b> 8 %
<b>Comprendre</b> 55 %	· Situation de communication et sujet 7 % · Éléments d'information 24 % <b>(1)*</b> 31 %	· Éléments de cohérence 8 % <b>(4)</b> 8 %	· Mots, expressions ou phrases 10 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 6 % <b>(7)</b> 16 %
<b>Analyser</b> 28 %	· Éléments d'information 8 % <b>(2)</b> 8 %	· Éléments de la structure 12 % <b>(5)</b> 12 %	· Éléments d'objectivité 8 % <b>(8)</b> 8 %
<b>Évaluer</b> 4 %	· Éléments d'information 4 % <b>(3)</b> 4 %		
<b>Appliquer</b> 5 %			· Règles de la langue 5 % <b>(9)</b> 5 %

\* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

## **2.3 Comportements observables**

### **Dimension 1 : Comprendre (31 %)**

- 3 % Dégager l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice et préciser le sujet du texte.
- 4 % Dégager deux caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice.  
**ou**  
Dégager deux caractéristiques des destinataires potentiels.
- 12 % En considérant l'introduction du texte, dégager ou présenter dans ses mots trois éléments d'information correspondant à trois éléments parmi les suivants : qui? quoi? où? quand? comment?
- 12 % En se référant à l'ensemble du texte, dégager ou présenter dans ses mots trois éléments d'information donnés par l'auteur ou l'auteure.

### **Dimension 2 : Analyser (8 %)**

- 8 % En considérant quatre énoncés tirés du texte, faire ressortir pour chaque énoncé s'il appartient à l'ordre du fait ou à l'ordre de l'opinion.

### **Dimension 3 : Évaluer (4 %)**

- 4 % Exprimer son intérêt quant à l'information transmise dans le texte.

### **Dimension 4 : Comprendre (8 %)**

- 4 % À partir d'un extrait du texte, relever un mot de substitution pour un groupe de mots ou une partie du texte.
- 4 % À partir d'un extrait du texte, relever un marqueur de relation qui fait le lien entre deux parties du texte.

### **Dimension 5 : Analyser (12 %)**

- 8 % En considérant le développement du texte en tout ou en partie, pour deux idées principales données, faire ressortir pour chacune deux idées secondaires qui la précisent.
- 4 % En considérant le développement du texte en tout ou en partie, pour deux idées secondaires données, faire ressortir l'idée principale qu'elles précisent.

**Dimension 6 : Connaître (8 %)**

- 8 % Pour deux paires de mots données représentant chacune une règle de l'orthographe d'usage différente, donner la règle qui s'applique.

**Dimension 7 : Comprendre (16 %)**

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du texte.
- 4 % Donner, selon le contexte, le sens d'un mot du texte en se servant d'un procédé de formation des mots.
- 6 % À partir d'un extrait du texte et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens. (Il peut s'agir de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue deux.)

**Dimension 8 : Analyser (8 %)**

- 8 % Pour montrer que l'auteur ou l'auteure utilise un vocabulaire neutre, relever deux verbes, expressions ou énoncés qui l'illustrent.

**Dimension 9 : Appliquer (5 %)**

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

### 3 PRODUCTION ÉCRITE

#### 3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

**Objectif terminal** Écrire un texte à dominante informative portant sur un sujet lié à l'actualité : compte rendu d'un événement.

##### 3.1.1 Notions

###### Éléments du discours

- **Situation de communication**
  - intention de communication
  - contexte situationnel
    - sujet
    - destinataires
- **Présentation du sujet**
  - qui?
  - quoi?
  - où?
  - quand?
  - comment?
  - pourquoi?
- **Éléments d'information**
  - idées cernant le sujet
  - personnes, faits, causes, conséquences
- **Retour ou réflexion sur l'information**

###### Organisation du discours

- **Élément de la planification**
  - plan du texte informatif
    - introduction : présentation du sujet
    - développement : éléments d'information
    - conclusion : retour ou réflexion sur l'information

- **Éléments de cohérence**
  - ordre logique des idées
  - groupement des idées en paragraphes
  - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les paragraphes
    - marqueurs de relation (conjonctions, prépositions et certains adverbes)
    - mots de substitution (pronoms et synonymes)
- **Présentation matérielle**
  - mise en page conforme à ce genre d'écrit
  - lisibilité de l'écriture

### **Langue**

- **Style**
  - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
  - vocabulaire dénotatif
  - procédés explicatifs
    - apposition
    - parenthèse
    - proposition incise
    - citation
- **Règles de la langue**
  - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
    - présence du groupe sujet et du groupe verbal
    - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
    - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
    - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
    - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes
  - règles lexicales
  - règles grammaticales
    - accord du verbe séparé de son sujet par une proposition
    - accord du participe passé suivi d'un infinitif
    - autres règles déjà étudiées

### 3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte informatif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

## 3.2 Tableau de pondération

## PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
<b>Appliquer</b> 40 %		· Présentation matérielle 4 %	· Règles de la langue 36 %
		(2) 4 %	(4) 36 %
<b>Synthétiser</b> 60 %	· Présentation du sujet 8 %	· Élément de la planification 4 %	· Style 14 %
	· Éléments d'information 18 % · Retour ou réflexion sur l'information 4 %	· Éléments de cohérence 12 %	(5) 14 %
	(1)* 30 %	(3) 16 %	

**NOTE :** Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

\* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.



### 3.3 Comportement observable

Rédiger un compte rendu d'événement de 250 à 300 mots en respectant les exigences suivantes :

- 8 % **(1)** Présenter le sujet dans l'introduction en répondant à au moins quatre des questions qui le précisent.
- 18 % Développer des idées en donnant des éléments d'information sur les personnes touchées, les faits, les causes et les conséquences de l'événement présenté dans le compte rendu.
- 4 % Présenter une conclusion en faisant un retour ou une réflexion sur l'information.
- 4 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte selon le modèle informatif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 12 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(4)** Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées.
- 12 % Respecter toutes les règles lexicales.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 8 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture.
- 6 % Employer au moins à deux reprises un procédé explicatif.

## 4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom<sup>1</sup>.

### 4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'habileté *connaître* a été retenue pour une dernière fois en ce qui concerne l'évaluation de l'orthographe lexicale.

La pondération accordée à l'habileté *analyser* devient plus grande étant donné l'importance de l'organisation du discours dans la dominante informative.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

### 4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Pour ce qui est de la pondération accordée au respect des règles de la langue, en ce qui concerne les cours de deuxième et de troisième secondaire, une même importance (12 p. 100) est accordée au respect des règles syntaxiques, lexicales ou grammaticales. Cependant, il est important de souligner que les règles syntaxiques et grammaticales à respecter sont celles déjà étudiées par l'adulte; quant à l'orthographe lexicale, on doit en respecter toutes les règles.

---

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

## 5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte à dominante informative; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

### 5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

#### 5.1.1 Compréhension en lecture

Un texte à dominante informative (nouvelle, fait divers ou compte rendu d'un événement) de 600 à 800 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-2032-2 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

<b>5 points</b>	<b>4 points</b>	<b>3 points</b>	<b>2 points</b>	<b>1 point</b>	<b>0 point</b>
de 0 à 5 erreurs	6 ou 7 erreurs	8 ou 9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs et plus

#### 5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un compte rendu d'un événement de 250 à 300 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Afin de faciliter l'émergence des idées, on fournira, sous forme d'annonce dans l'agenda culturel ou sportif ou sous forme de champ lexical, quelques renseignements pour chacun des sujets proposés.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants. Si la pénalité dépasse huit points, c'est-à-dire s'il y a 80 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

## 5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie de l'épreuve ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

### Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 3 heures

## 5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-2032-2, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 50 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

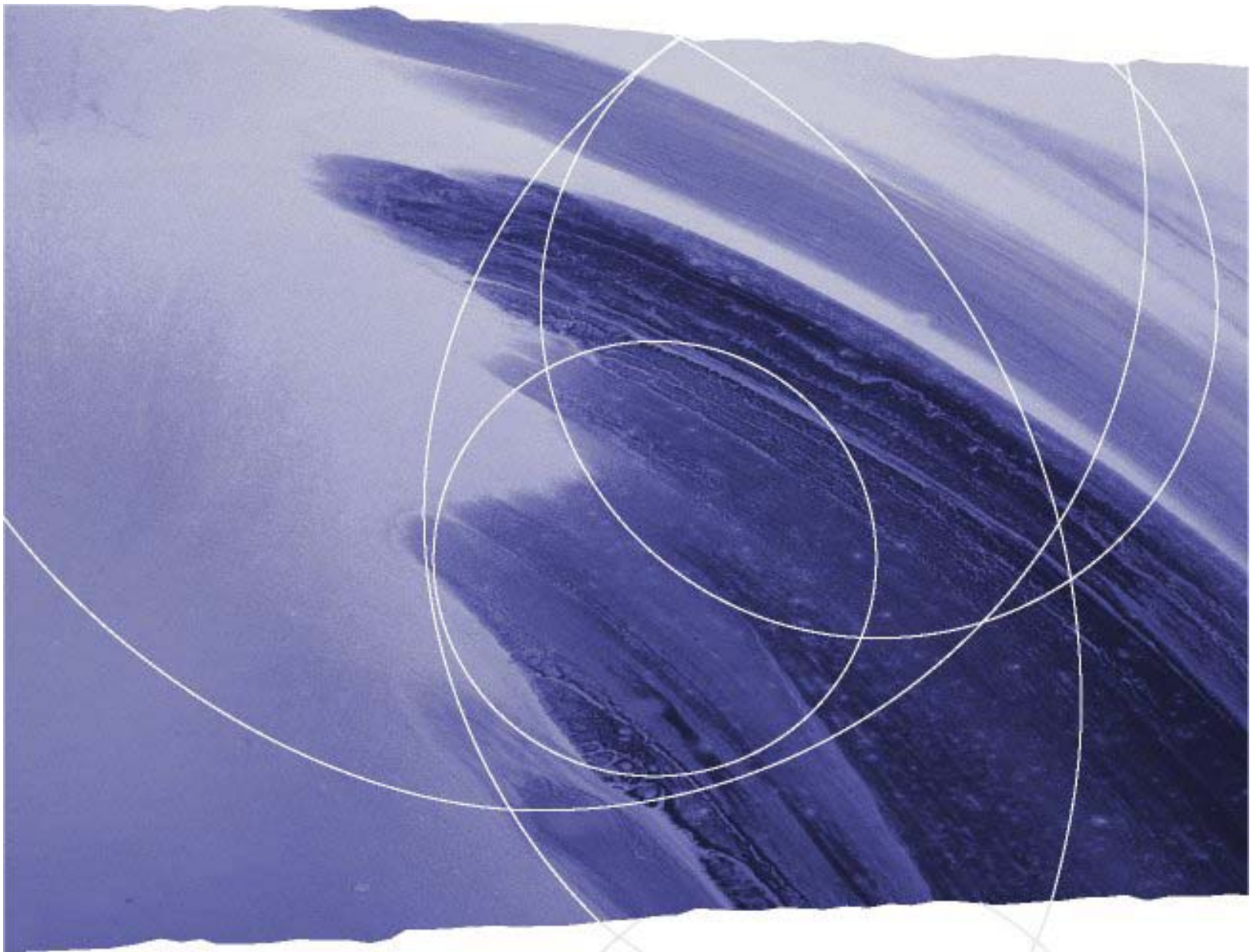
La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

## 5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.



**Éducation,  
Loisir et Sport**  
**Québec** 

*apprendre*  
tout au long de la vie

41-1092-MAJ